

EXPÉRIENCES ET PROJETS

LE FONDS LOCAL EN BIBLIOTHÈQUE

Le fonds local en bibliothèque permet la diffusion, à un large public, de documents consacrés à la mémoire, à l'identité d'un territoire. C'est une première approche documentaire pour les curieux et les passionnés d'histoire et de géographie locales.

Qu'est-ce qu'un fonds local en bibliothèque ?

En bibliothèque municipale, le fonds local est constitué de documents concernant la commune et la région, provenant de dons ou d'achats correspondant à la politique documentaire de la bibliothèque. Il s'agit souvent d'un fonds vivant, en consultation sur place ou sur demande. Il peut être exposé à l'occasion de manifestations ou de célébrations.

Des associations d'histoire locale possèdent parfois des archives locales et privées constituées d'images, de partitions, d'objets, de livres fragiles anciens d'intérêt communal, etc. Ces collections demandent un inventaire et des conditions de conservation et de consultation spécifiques.

> [Gérer et entretenir un fonds local en bibliothèque municipale](https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64678-gerer-et-entretenir-un-fonds-local-en-bibliotheque-municipale.pdf)(<https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64678-gerer-et-entretenir-un-fonds-local-en-bibliotheque-municipale.pdf>)

À la Médiathèque départementale, tous les documents concernant la Seine-et-Marne sont rassemblés au 1^{er} étage, dans les rayonnages de géographie sous la cote 914.437 SEIN.

> [Lien vers la sélection du Fonds départemental](https://bdp77-pom.c3rb.org/index.php?option=com_opac&task=Selection&layout=colonne&no_sel=1325200002&Itemid=8)(https://bdp77-pom.c3rb.org/index.php?option=com_opac&task=Selection&layout=colonne&no_sel=1325200002&Itemid=8)

Les collections privées, comment les estimer ?

Des experts peuvent venir estimer les collections privées. Les archives départementales de Seine-et-Marne proposent cette aide pour les archives privées, livres, images et autres documents concernant la commune, une famille ou une personnalité.

Il existe des aides financières de la DRAC pour la numérisation ou la restauration d'œuvres patrimoniales reconstruites.

- [Archives départementales - Archives privées](http://archives.seine-et-marne.fr/fr/foire-aux-questions-les-archives-privées) (<http://archives.seine-et-marne.fr/fr/foire-aux-questions-les-archives-privées>)
- [Aides DRAC à la numérisation, à la restauration et à la valorisation des fonds d'archives](https://mesdemarches.culture.gouv.fr/loc_fr/mcc/requests/ARCHI_ARCHI_numerisation_01/?__CSRFTOKEN__=0766e4f0-75aa-4b68-9155-10a95a3debd2) (https://mesdemarches.culture.gouv.fr/loc_fr/mcc/requests/ARCHI_ARCHI_numerisation_01/?__CSRFTOKEN__=0766e4f0-75aa-4b68-9155-10a95a3debd2)

Comment les gérer ?

Un bon exemple par l'association d'Histoire du Châtelet-en-Brie qui répertorie et communique via un site, le journal municipal, des expositions, des éditions...

- [Association d'Histoire du Châtelet-en-Brie](http://shcb77.fr/) (<http://shcb77.fr/>)

Qu'est-ce qu'un fonds patrimonial ?

C'est un fonds de documents de plus de 100 ans, rares ou précieux, d'intérêt historique. En Seine-et-Marne, seules les bibliothèques de Meaux, Fontainebleau, Provins, Melun et Nemours ont un fonds ancien reconnu et sont classées "bibliothèques patrimoniales".

- [Un fonds patrimonial en bibliothèque municipale](https://www.enssib.fr/services-et-ressources/questions-reponses/quappelle-t-un-fonds-patrimonial-dune-bibliotheque) (<https://www.enssib.fr/services-et-ressources/questions-reponses/quappelle-t-un-fonds-patrimonial-dune-bibliotheque>)